



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE
PRÉFET DU PUY-DE-DÔME

Clermont-Ferrand, le **16 JUIN 2011**

CABINET

PATID

Affaire suivie par : Yann BATIFOULIER
☎ 04 73 98 63 20
☎ 04.73.98.61.01

yann.batifoulier@puy-de-dome.gouv.fr

**Le Préfet de la Région Auvergne
Préfet du Puy-de-Dôme**

à

**Mesdames et Messieurs les Maires
du Puy-de-Dôme
(Pour information à Monsieur le Secrétaire
Général de la Préfecture et à Messieurs les
Sous-Préfets des arrondissements d'Ambert,
Issoire, Riom et Thiers)**

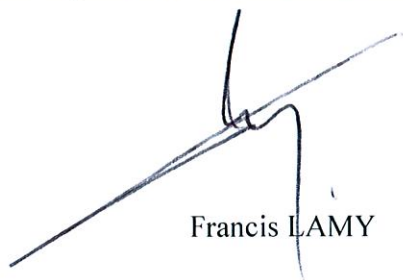
OBJET : Cérémonie du 18 juin 2011
71ème anniversaire de l'Appel historique du Général de GAULLE du 18 Juin 1940

P.J. : Message du Ministre de la Défense et des Anciens Combattants

Je vous adresse, ci-joint, le message de Monsieur Gérard LONGUET, Ministre de la Défense et des Anciens Combattants qui devra être lu, lors de la cérémonie que vous organiserez le samedi 18 juin prochain, à l'occasion de la **Journée Nationale commémorative de l'Appel historique du Général de GAULLE à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi.**

Je vous rappelle que dans l'hypothèse où un membre du corps préfectoral, représentant de l'Etat, serait présent lors de cette cérémonie dans votre commune, il lui appartient de lire ce message.

Je vous rappelle enfin qu'à cette occasion, les bâtiments publics devront être pavoisés aux couleurs nationales pendant cette journée d'hommage et vous demande de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.



Francis LAMY



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
ET DES ANCIENS COMBATTANTS

REÇU au CABINET

le 16 JUIN 2011

SGA

Secrétariat général pour l'administration

DIRECTION
DE LA MÉMOIRE, DU PATRIMOINE
ET DES ARCHIVES

Paris, le 16 JUIN 2011

Le directeur de la mémoire, du patrimoine et
des archives

à

Mesdames et Messieurs les Préfets

OBJET : Journée nationale commémorative de l'Appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi, le 18 juin.

P. JOINTES : a) Message adressé au monde combattant ;
b) texte de l'Appel du 18 juin 1940.

La journée nationale commémorative de l'Appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi est célébrée le 18 juin de chaque année (décret 2006-313 du 10 mars 2006).

En conséquence, vous voudrez bien organiser cette journée dans votre département le samedi 18 juin 2011.

La cérémonie que vous présiderez devra avoir lieu au chef-lieu du département. Je vous demande de veiller à ce que les associations représentatives des combattants, résistants et déportés de la Seconde Guerre mondiale soient invitées à cette commémoration.

Vous trouverez ci-joint le message que Monsieur Gérard Longuet, ministre de la défense et des anciens combattants adresse au monde combattant, qui doit être lu lors de la cérémonie. Je vous demande également de bien vouloir l'adresser aux maires de votre département.

Au cours de la cérémonie, le texte de l'Appel du 18 juin sera lu.

Enfin, comme pour toutes les journées nationales, les bâtiments publics devront être pavonisés.

Eric LUCAS

L'administrateur civil hors classe
sous-directeur de la mémoire et de l'action éducative

**Message de Gérard LONGUET,
Ministre de la défense et des anciens combattants
à l'occasion de la
Journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle
à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi
Le 18 juin 2011**

Nous commémorons ensemble, aujourd'hui, le 71^e anniversaire de l'Appel historique du général de Gaulle à poursuivre la lutte contre l'ennemi, lancé de Londres le 18 juin 1940.

Souvenons-nous : ces semaines-là, les Français sont les acteurs ou les témoins impuissants d'une tragédie nationale. L'humiliation militaire s'achève par une défaite écrasante que rien ne laissait prédire et que rien ne semble pouvoir endiguer. En cet instant pathétique, ce 18 juin 1940, la France a perdu la guerre.

Pourtant, ce même jour, au mépris des évidences du moment et avec une fulgurante prémonition, un général inconnu, adresse, depuis Londres, un vibrant message aux Français. Il y refuse le renoncement, il les exhorte à poursuivre la lutte aux côtés des Alliés, il les adjure de ne pas perdre espoir en la victoire.

En quelques phrases à l'écho lointain, le Général de Gaulle entre, ce 18 juin, dans l'Histoire.

En entretenant, aujourd'hui encore, le souvenir de cet Appel, nous ne rendons pas seulement hommage à l'homme qui dit non, au chef de guerre exceptionnel qui incarna l'honneur d'un pays asservi et à l'homme d'Etat qui prit en main le destin de la France. Nous honorons la mémoire de celles et ceux, épris d'idéal, de justice et de liberté, qui, au péril de leur vie, malgré la traque, la répression et la torture, eurent le courage de relever la tête et de poursuivre le combat.

A ces Français, unis dans une même espérance, je veux aujourd'hui rendre l'hommage appuyé qui leur est dû.

Français Libres venant de métropole, des départements ou des territoires d'outre-mer et des vastes espaces qui constituaient alors l'Empire, résistants de l'intérieur, de toutes convictions, qui choisirent de mener le combat sur le territoire national, ils ont tous mérité de la patrie.

En cette année des Outre-mer, un hommage tout particulier doit être rendu aux ressortissants de ces terres lointaines qui ont fait le choix de la Résistance.

Malgré l'éloignement de la Mère Patrie ou, peut-être, à cause de cet éloignement qui en faisait les dépositaires isolés d'une cause sacrée, nos compatriotes ultra-marins rejoignirent en masse le camp de la dignité et de l'honneur.

Dès l'été 1940, refusant le joug de Vichy représenté par l'amiral Robert, la dissidence se fait jour et s'enracine aux Antilles.

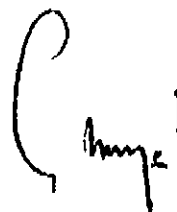
Tandis que certains s'organisent localement en groupes de résistance, tel Aimé Césaire avec la revue *Tropiques*, plusieurs milliers de jeunes antillais choisissent la voie de l'exil en rejoignant les îles britanniques de la Dominique et de Sainte-Lucie pour participer, au sein des FFL, aux rudes combats contre les forces de l'Axe.

Le 2 septembre 1940, l'Océanie française rejoint la France libre. Le bataillon du Pacifique se couvre alors rapidement de gloire dans la guerre de course qu'il mène dans le désert libyen contre l'Afrikakorps et les troupes italiennes.

L'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon est libéré de la férule dégradante de Vichy dès décembre 1941, puis c'est au tour de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Guyane qui se libèrent par elles-mêmes, en 1943.

Ces événements sont le fait de femmes et d'hommes unis dans un même amour de leur patrie meurtrie et dans un même rejet de la compromission et de l'injustice. Ils furent, en cela, les dignes compagnons de Félix Eboué, grande figure de l'Outre-mer, originaire de Guyane, qui resta, en tant que Gouverneur du Tchad, l'un des premiers à avoir répondu à l'appel du 18 juin.

A la hauteur de ce refus de la capitulation, de cet inflexible orgueil national, et cette fière fidélité à nos valeurs, nous commémorons ce souvenir et nous inclinons devant leur mémoire.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'G. Guye' or similar, written in a cursive style.